



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du mercredi 11 mars 2020

Délibération n°01-2020-03

Point n° 1 | Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 novembre 2019

Exposé des motifs
<p>Rédigé à la suite du dernier conseil d'administration, en novembre 2019, le procès-verbal de cette séance fait mention des membres présents, de ceux ayant donné pouvoir, des personnalités et des membres invités qui ont assisté à la séance. Il retrace les décisions prises et synthétise les débats. Le procès-verbal est signé par le président de séance à la suite du conseil d'administration. Ce compte-rendu a été également transmis pour information au CNOUS, conformément au règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Bordeaux-Aquitaine. En accord avec les administrateurs, le secrétariat de séance a joint à ce procès-verbal une déclaration syndicale.</p>
Projet de délibération
<p>Le conseil d'administration adopte le procès-verbal du conseil d'administration du 27 novembre 2019.</p>
Votants présents ou représentés
<p>Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0</p>

Le 12 mars 2020

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE